

Communiqué à l'attention des usagers des communes rurales

Il apparaît qu'une très grande partie de la population n'est pas informé des changements qui sont en train d'être mis en place suite à l'adoption de la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

Nous estimons important d'être informé des conséquences directes et de l'impact de l'application de cette loi sur la vie de chacun.

Ce premier communiqué sera axé uniquement sur la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Que s'est-il passé ?

- 7 août 2015 : Premier vote de la loi NOTRe qui prévoit le transfert de diverses compétences des communes aux Comcom d'ici 2020.
- 7 septembre 2017 : le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées vote à main levée l'attribution de la compétence de l'eau et de l'assainissement à la Comcom.
- Octobre/Novembre 2017 : les conseillers municipaux sont consultés. Certains conseils sont en désaccord avec le vote de leur représentant au conseil communautaire. Les conseillers municipaux sont conviés à une série de réunions organisées par le président de la communauté des communes, suite à quoi la plupart des conseils changent d'avis. Qu'est-ce qui a bien pu justifier ce retournement ?
- Décembre 2017 : la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées décide d'avancer le transfert de la compétence de l'eau et de l'assainissement au premier janvier 2018.
- 1er janvier 2018 : sous couvert d'obligation législative, les communes cèdent la compétence de l'eau et de l'assainissement. En réalité ce transfert devrait être effectif au 1^{er} janvier 2020 avec une finalisation potentiellement repoussée à 2026 et un premier ministre disposé à assouplir cette obligation pour certaines communes, notamment en zone de montagne. Pourquoi un tel empressement !?
- 15 et 25 janvier : premières réunions d'un collectif de citoyens du Couserans visant à s'informer, réfléchir ensemble et agir pour le maintien d'une eau de qualité et accessible à tous.

Où en est on aujourd'hui ?

Pour les communes ayant délégué la compétence au Syndicat des eaux du Couserans, ce dernier a intégré la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées le 1^{er} janvier 2018. Il se nomme désormais les services des eaux du Couserans et continuent la gestion sur ces communes. **Les communes ayant délégué la compétence au S.M.D.E.A.** continuent à être gérées par ce syndicat.

Les communes en régie (celles qui auto-gèrent l'eau et l'assainissement) sont les vraies perdantes. La Comcom leur a proposé de signer une convention visant à les déposséder de la gestion financière tout en leur laissant le soin de s'occuper elles-mêmes des réseaux. La quasi totalité de ces communes ont à ce jour refusé de signer la convention.

Qu'est-ce qui risque de changer ?

Il règne un flou certain, à qui donc sera confiée la gestion de l'eau ? La Comcom va -t-elle prendre en charge le bébé ou s'en débarrasser au profit d'une entreprise privée ?

Que va-t-il se passer entre le SMDEA, aujourd'hui en grand déficit (financier et de confiance : promesses non-tenues, chloration exagérée et pas toujours efficace) et les services des eaux du Couserans ?

Aujourd'hui, la plupart des communes en régie traitent leur eau de manière responsable et distribue une eau de qualité optimale. Vont-elles être contraintes de la chlorer afin que toutes les eaux de la Comcom soient « traitées » de la même manière ?

Quid du « lissage » des tarifs ? Pour ces communes, qui ont souvent investi des sommes importantes pour l'eau et l'assainissement, cela impliquerait une augmentation significative. Le maintien des emplois liés à la gestion de l'eau communale n'est pas garanti, le budget est gelé. Les **compétences** et **savoir-faire locaux**, le **service de proximité**, ces principes qui nous sont chers sont-ils **voués à disparaître** dans un avenir proche ?

Certaines décisions ont été prises dans un climat d'urgence qui nous étonne. On nous présente les choix en cours comme incontournables et irréversibles. Au fil des éléments que nous recueillons nous prenons conscience que **les jeux ne sont pas faits**, loin s'en faut. Il est encore temps de changer la donne, d'**offrir aux habitants de nos régions une eau de qualité**, de s'engager dans un processus pour l'assainir correctement avant de la rendre au milieu aquatique, de gérer ces services localement et dans la transparence, ceci pour le bien de nos communautés.

Si vous voulez vous informer, réfléchir avec nous, agir, vous pouvez participer à nos réunions, prendre directement contact avec une personne de votre entourage ou par mail : usagersducouserans@riseup.net